le cnam

Formation

Animation socio-culturelle mention développement de projets, territoires et réseaux (DE JEPS)

Présentation

Public, conditions d’accès et prérequis

Cette formation s’adresse :
• Aux animateurs/animatrices titulaires en poste dans toutes types de structures (maisons de quartier, associations, établissements sanitaires et sociaux, collectivités territoriales…) qui souhaitent élargir leurs champs de compétences en vue d’occuper un poste de coordination ;
• Aux demandeurs d’emploi justifiant des prérequis et désirant se former au métier de coordinateur socioculturel dans tous types de structures disposant d’un service animation.

Conditions d'admission

Nombre de places
Habilitation pour 25 stagiaires dont 8 places financées région dans le cadre de visa métiers. Reste à charge 400€.

Être titulaire d’un diplôme :
• de niveau 4 (niveau bac) du champ de l’animation ;
• de niveau 5 (bac+2) ;
• de niveau 4 (niveau bac) en dehors du champ de l'animation et justifier d’une expérience d’animation de six mois minimum.
Ou justifier de 24 mois d’activité professionnelle ou bénévole correspondant à 1600 heures minimum (fournir certificats de travail, bulletins de salaire…)
Et être titulaire d’une attestation de formation au secourisme : Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS).
Et pour les moins de 25 ans : attestation de recensement et certificat de participation à l’appel de préparation à la défense.

Épreuves de sélection
Les candidats répondant aux conditions d’accès sont convoqués à :
• une épreuve écrite (3 heures) : à partir d’un document présentant une situation sur un territoire donné, dans une structure donnée et avec un public donné, le candidat devra rédiger une ébauche de projet d’action, en tenant compte des particularités contextuelles, des partenariats à nouer et des demandes institutionnelles ;
• une épreuve orale (30 minutes) : entretien devant un jury pour vérifier la capacité du candidat à s’inscrire dans une démarche de formation en alternance.

Dates des épreuves de sélection :
5 et 6 juin 2023 - 10 et 11 juillet 2023

Durée et organisation

La formation est organisée du 11 septembre 2023 au 6 décembre 2024 et alterne 700 heures de formation en centre et environ 1 400 heures en structures.

Objectifs

• Concevoir un projet d'action ;
• Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;
• Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative ;
• Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité.

Débouchés

Animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, coordonnateur technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, responsable fédéral, éducateur sportif, animateur socio-éducatif, accompagnateur, adjoint de direction, coordonnateur de projet...

Suite de parcours

Poursuite d'études au Cnam :
Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire.

Programme

Méthodes mobilisées

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences.
Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Évaluations finales sous forme de mise en situation professionnelle et soutenance devant un jury
dans le cadre du protocole d'agrément de la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

Accessibilité public handicapé :
Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Modalités et délais d'accès

Pour les demandeurs d'emploi

Tarif : 400 € sous réserve de prise en charge financière par le Conseil régional des Pays de la Loire, dans le cadre de l'offre de formation **Visa métiers** (dans la limite des places attribuées).

Pour les salariés

Tarif : 9150 €. Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition…

Programme

Le programme est constitué de 4 unités capitalisables (UC) :

UC1 Conception : concevoir un projet d'action
• Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel ;
• Formaliser les éléments d'un projet d'action ;
• Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action.

UC2 Coordination : coordonner la mise en œuvre du projet d'action
• Animer une équipe de travail ;
• Promouvoir les actions programmées ;
• Gérer la logistique des programmes d'action ;
• Animer la démarche qualité.

UC3 Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socioéducative
• Définir les cadres de ses interventions pédagogiques ;
• Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent ;
• Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques ;
• Évaluer les interventions pédagogiques conduites ;
• Conduire des actions de formation.

UC4 Animation : Animer en sécurité dans le champ de l'activité
• Mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité ;
• Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité ;
• Anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité.

Informations pratiques

Contact

Iforis
4 rue Georges Morel Campus angevin
49045 Angers cedex 01

Tél. : 02 41 22 17 32
Mél : iforis@cnam-paysdelaloire.fr

Centre(s) d'enseignement

Iforis

Code Stage : DE JEPS

Nombre d'heures
700

Programme

Candidatez

Besoin d'info

Participer à une réunion d'info

Tarifs

Indicateurs de résultat

Accessibilité



Cette formation est financée par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme régional "Visa métiers".